

PUBLICATION PÉRIODIQUE
ABONNEMENT ANNUEL

Régisseur de Recettes de la DDA
C.C.P. Montpellier 5238-57

N° 18bis - 20 JUIN 1984

SPECIAL GARD

SESAMIE DU MAIS (MAÏS SEMENCE)

Le vol de 1ère génération s'est intensifié à partir du 10-15 juin.

Les conditions climatiques étant favorables au dépot des pontes, une application est à prévoir dans les zones habituellement affectées par la sésamie.

Deux cas peuvent se présenter :

- parcelles non encore protégées, intervenir aussitôt que possible avec
  Décis 0,8 l produit commercial/ha
  Sumicidin 1,5 l " " "
  Dimilin 0,7 kg " " "

- parcelles ayant déjà reçu un traitement au Dimilin durant la première quinzaine de juin (avis du 30 mai), respecter l'intervalle de 3 semaines entre les deux applications sauf si la croissance du maïs impose un délai plus bref (impossibilité de rentrer dans les parcelles avec les appareils terrestres).

Tirage du 20 juin 1984 - 280 exemplaires

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
EDITION DE LA STATION LANGUEDOC-ROUSSILLON
Maison de l'Agriculture - Bâtiment 5, Place Chaptal
34076 MONTPELLIER CEDEX - Tél. (67) 92.41.42



Imprimerie de la Station d'Avertissements Agricoles - Le Directeur, M. FREYDIER - N° d'inscription 531 AD